

> service de presse
tél. : 01 53 85 66 45
fax : 01 45 55 94 43
mail : servicepresse@iledefrance.fr
web : www.iledefrance.fr

140 hectares de terres agricoles bios supplémentaires pour l'Île de France

Jean-Paul Huchon et Hélène Gassin, vice-présidente chargée de l'environnement, ont visité ce mercredi les terres agricoles de Flins / les Mureaux

La Région Ile-de-France, par le biais de son Agence des Espaces Verts, a acquis pour un montant de 1,76 M€, un terrain de 174 hectares, dont 140 de terres agricoles avec un siège d'exploitation, sur les deux communes de Flins (55ha) et des Mureaux (123ha).

Le site revêt un intérêt stratégique car ses captages alimentent en eau potable plus de 400 000 franciliens (700 000 à terme) sur les Hauts de Seine et les Yvelines. C'est le deuxième captage d'eau le plus important d'Île de France.

A l'heure où le territoire français perd 60 000 ha de terres agricoles chaque année, il était important pour la Région Ile-de-France de lutter pour préserver ces terres.

Petit historique

Le site, propriété de la Ville de Paris, a fait l'objet d'une négociation amiable entre la Ville de Paris et la SAFER (organisme chargé de l'aménagement et du développement de l'espace rural) en mai 2008.

Après de très nombreuses péripéties et incertitudes, le site a été rétrocédé à l'AEV fin 2008 avec attribution en location à trois agriculteurs bios, 2 maraichers et 1 céréalier.

Mais à la faveur d'un arrêté de Pre-Zad pris par la Préfecture des Yvelines, la Région a perdu la maîtrise foncière du bien qui a été finalement préempté par l'EPFY pour le projet de Circuit de Formule 1 du Conseil général des Yvelines*. Projet combattu par la Région et des associations (que Jean-Paul Huchon a rencontré à plusieurs reprises), et vite abandonné par le gouvernement, faute de financement et de consensus.

La rétrocession à la Région s'est donc opérée une deuxième fois, le 7 mai 2010, soit 1 an et demi plus tard.

La Région a été attributaire -pour la deuxième fois- de l'ensemble foncier de Flins/les Mureaux à l'exception de 4, 5 ha qui ont été attribués à la commune des Mureaux. Elle pourra ainsi, avec 3 ha supplémentaires loués à la Région, réaliser son projet de Maison de la Terre et ses jardins familiaux sur un ensemble de 7,5 ha.

** La Région avait formé des recours gracieux auprès du préfet des Yvelines le 21 décembre 2008, en vue d'obtenir le retrait des deux arrêtés de préZAD édictés en vue de réserver ces terrains pour la construction du circuit. Ces demandes gracieuses ont été rejetées en février 2009 par le Préfet puis contestées en conséquence devant le Tribunal administratif de Versailles. Par ailleurs, la Région a également contesté devant ce même tribunal les deux décisions de préemption de l'EPFY. Ces deux dernières décisions ont parallèlement fait l'objet de demandes*

de suspension par voie de référé qui ont cependant été rejetées et par le tribunal administratif et par le Conseil d'État.

Attribution des terres et de la Ferme de la Haye à la location

Deux maraîchers

L'un est titulaire d'un BTSA horticole, locataire précaire des 10 ha et du bâtiment depuis fin 2008. Son projet de développement de l'exploitation et son parcours à l'installation sont validés.

Le deuxième est candidat à la location pour un agrandissement. Il est locataire précaire en place de 10 ha et des bâtiments.

Et un céréalier a été retenu pour exploiter les 115 ha de terres vacantes. Cet exploitant est expert technique en agriculture bio depuis 13 ans. Ses productions seront les protéagineux, oléagineux, fourrage et céréales à faible besoin, puis mise en place de cultures légumières de plein champ à terme.

Le mode de faire valoir est le bail à ferme. Les 3 preneurs s'inscrivent dans une démarche de certification Agriculture Biologique.

Pour Jean-Paul Huchon, « ce projet est important car l'Ile-de-France a un peu de retard sur le développement de l'agriculture biologique. Mais la Région s'est fixé un objectif de surface de 20% en 2020, défi que je compte bien tenir.

Nous pouvons nous féliciter d'une des meilleures progressions nationale sur 2009 (+34% de surface) et d'un très bon démarrage sur 2010, preuve que la mobilisation collective engagée dans le cadre du plan régional de développement de l'agriculture biologique 2009-2013 porte ses fruits.

A ce titre nous devons saluer le travail de l'Agence des Espaces Verts, qui nous permet d'avoir une action efficace sur ce volet foncier agricole soumis à de très fortes pressions en Ile-de-France. Nous avons pu installer l'année dernière plusieurs agriculteurs bios sur des terres régionales. Ce dossier de Flins, pour lequel la mobilisation n'est jamais retombée, va enfin aboutir avec 3 installations en agriculture biologique qui permettront de préserver la vocation agricole et la qualité de la ressource en eau prélevée sur le site ».

Contact **presse** uniquement : Ghislaine Collinet – 01 53 85 66 66
ghislaine.collinet@iledefrance.fr